

BULLETIN MUNICIPAL LOGRIAN-FLORIAN

Premier semestre 2015

EDITO DU MAIRE

Chers(es) Concitoyens(es)

Un petit moment déjà que ce bulletin n'est pas paru.

Il est vrai qu'avec « Internet » les informations circulent vite sauf pour ceux qui ne l'ont pas.

C'est la raison pour laquelle ce bulletin papier, lien important entre la mairie et les administrés, reste indispensable.

Cependant, par souci d'économies, un bulletin semestriel semble suffisant pour notre petite commune.

Dans cette édition, nous allons donc parler budget, travaux terminés et à venir, tout en relatant les manifestations organisées sur le village.

Bonne lecture en vous souhaitant un bel été

Le Maire, Maryse ROMERO



Nos jeunes sont à l'honneur !!

Carla RUIVO et Nadège KNIES
médaillon d'or
catégorie HIP HOP
pré-ados

**Concours
de danse internationale
en Arles
le 23 mai 2015**



Chloé MEURICE
médaillon d'argent
catégorie HIP HOP
Ados

Bravo les filles !!



Bulletin municipal de Logrian
Parution semestrielle - Année 2015
Directeur de publication :
Maryse Romero
Rédaction : Mairie - Rue Basse
30610 LOGRIAN-FLORIAN
Tel : 04.66.77.34.13
mail: mairielogrian@orange.fr
www.mairielogrian-florian.fr
Crédit photos : M. Romero + Web

Résultat du compte administratif 2014

Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Solde
	256 853,78	-112 864,14	143 989,64
Excédent N-I			101 867,87
A reporter 2015			245 858,51

Il est à noter que ce résultat positif est dû à une gestion rigoureuse et à la vente d'un lot au lotissement pour 90.200 €

Investissements	Recettes	Dépenses	Solde
	29 947,45	124 998,61	- 95 051,16
Excédent N-I			80 372,23
A reporter 2015			- 14 678,24

La plupart des actions d'investissement envisagées pour 2014 ont été réalisées.

Détail des dépenses d'investissements :

Enfouissement des réseaux : 57 856,75 €

Aménagement terrains de voirie : 8 406,00 €

Mur d'enceinte du cimetière : 41 927,46 € (reste un solde à venir payable en 2015)

Mise en sécurité de l'Abris bus et signalisation : 6 922,80 €

Remboursement des emprunts : 9 885,60 €

1ère tranche du goudronnage des rues communales : (A payer en 2015)

Budget Assainissement 2014

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	9 068,80	16 383,26	- 7314,46
Investissements	9 752,21	1 339,23	74 898,34
Excédent N-I	66 485,36		

Budget prévisionnel 2015

Fonctionnement	Recettes	Dépenses
	136 235	367 614
Excédent N-I	231 279	
TOTAL	367 614	367 614

Investissements	Recettes	Dépenses
Subventions et FCTVA	65 650	148 000
Virement de la section fonctionnement	82 450 14 679	
Déficit N-I		14 679
TOTAL	162 679	162 679

Taux de fiscalité communaux 2015

Malgré une baisse des dotations de l'Etat, le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux des impôts locaux comme suit :

Taxe d'habitation	9.40 %
Taxe foncières sur les propriétés bâties	13.15 %
Taxe foncières sur les propriétés non bâties	48.00 %

Taux de la TEOM - (ordures ménagères) CCPC

Lors du conseil communautaire du 15 avril 2015, le taux a été maintenu à **13.90%**

Budget primitif assainissement 2015

Le budget primitif d'assainissement s'équilibre, quant à lui, à hauteur de :

- 21 727 € en section de fonctionnement
- 83 252 € en section d'investissement

Les subventions allouées aux associations pour l'année 2015 ont été votées et s'élèvent à 5 800 € selon répartition comme suit :



Amicale des Sapeurs pompiers de Lédignan	600
Association parents & amis Ecole de Sauve (50x14 + 100 € voyage)	800
Association Les Péquelets- Quissac (50x2)	100
Association du CEG de Coutach (forfait)	300
Groupement chasseurs gros gibiers St Théodorit	300
Association Familles Rurales de Logrian	300
Association Le Grand Chêne	300
Sté les chasseurs Logriens (petit gibier)	300
Association Logrian, Loisirs & Culture	300
Association Comité des Fêtes de Logrian	1 500
CDF (subvention exceptionnelle pour achat de barrières taurines)	1 000



QUELQUES REMARQUES

A Logrian, nous avons un sérieux problème de chats errants.

En effet, depuis l'hiver dernier une chatte « sauvage » est arrivée au village et fait des petits à répétition.

Certains de ses petits ont été placés mais ceux qui n'ont pu être attrapés se mettent maintenant à se reproduire.

La fourrière, contactée, ne veut pas venir les capturer et il appartient donc à la commune de s'en charger, de les faire stériliser et les remettre en liberté dans le village.

Bien que nous aimons beaucoup nos amis les animaux, nous nous passerions bien de cette expansion démographique qui ne rapporte pas de DGF.

Aussi, si vous désirez un petit chat, pas de souci, il suffit de le capturer mais vous devez impérativement vous engager à le faire stériliser.

Il en va de même, bien entendu, pour tous les propriétaires de chats. Sans stérilisation, cela peut devenir très vite un problème de salubrité publique.

Merci de votre compréhension.

A plusieurs reprises, il a été fait remarquer que des **odeurs de produits toxiques** remontaient des canalisations de l'assainissement collectif et notamment au lotissement des Brasseries.

Est-il besoin de rappeler que le réseau d'assainissement assure la collecte et le transport des effluents jusqu'à la station d'épuration, soit directement par gravité, soit au moyen de stations de relevage. Il est de type séparatif, c'est-à-dire qu'il est uniquement affecté à l'évacuation des eaux usées domestiques.

Pour garantir le bon fonctionnement du système, il ne faut donc pas y jeter n'importe quoi. Les produits toxiques, huiles de vidanges et médicaments, entre autres, y sont formellement interdits tout comme les lingettes qui obstruent les canalisations.

Les eaux pluviales doivent, quant à elles, être récupérées par des dispositifs séparés.

Des nouvelles du SIAEP des Gardies

Devant le nombre toujours plus important de fuites d'eau sur la canalisation entre le Village et la Brasserie, qui prive tout un secteur d'eau très régulièrement, le SIAEP a été interpellé.

Le cabinet d'études, mandaté pour le schéma directeur du syndicat, a pris en compte notre demande et des travaux de réfection seront effectués en priorité sur cette portion.

Il faut être conscient que certaines canalisations datent « encore » de 1936

Incroyable mais vrai !!

Dossier à suivre de très près



Il me plaisait bien ce village



Cela devient insupportable !!



Avant.....

Réseaux secs : Electricité, téléphonie, Eclairage public

Si la dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public rue du 19 mars, rue du four et RD8 poste de la Brasserie est terminée, le goudronnage des rues tarde à venir.

Réfection du mur d'enceinte du cimetière

Les travaux ont été longs, certes, mais cela valait la peine. Notre cimetière est magnifique et beaucoup nous l'envient.



La Placette du lotissement des Brasseries



Après.....



Travaux prévus pour l'année 2015 réalisables
dans la mesure du possible

Deuxième tranche des rues communales (juin)

Réfection de la toiture de la sacristie de l'Eglise (juin)

Construction d'un muret attenant au vieux cimetière
avec plantations pour mise en valeur (septembre)

Dissimulation des réseaux secs dans la rue Basse
*(Le SMEG nous a confirmé que cette tranche
serait réalisée au 2ème semestre 2015)*

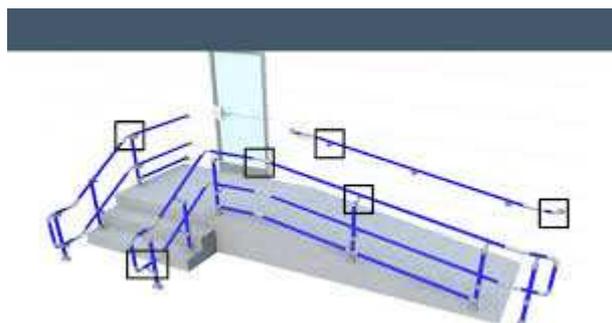
Aménagement intérieur du bâtiment communal

Rampe d'accès handicapé à la Mairie

Aménagement de la place de retournement du
lotissement des Bousques

Réfection de l'éclairage du cambon et mise en sécurité

Extension du réseau d'assainissement collectif route de Quissac
si nécessaire pour le projet de lotissement « Terres de Soleil »



ADMINISTRATIF

Diagnostic de l'accessibilité des ERP

Renouvellement du contrat d'affermage pour l'assainissement collectif
(arrivant à échéance le 31 décembre 2015)

Grenellisation du PLU et correction des erreurs matérielles

ANIMATIONS A VENIR



La **bibliothèque** est ouverte
tous les mercredi de 17h 00 à 19h00 jusqu'à fin juin.
Beaucoup de nouveautés grâce au passage régulier du Bibliobus.
Suite au sondage, bientôt une nouvelle organisation
Affaire à suivre

Prochaines dates importantes à retenir

Dans le cadre de la fête de la musique
Samedi 20 juin à 20H30 au château de Florian

Hommage au fabuliste « Florian »

Imaginée par Jean Trouchaud avec l'aimable participation de
Pierre Santini (comédien) et Philippe Muller (violoncelliste)
En collaboration avec Logrian, Loisirs et Culture

Cinéma en plein air : vendredi 17 juillet

Fête votive : 21-22-23 août 2015



Ils courent vite



Il aimait tellement la fête.....

Et pour la petite histoire :

Parfois, les élus sont aussi des artistes

Le boulot d'élu n'est pas de tout repos, mais ça n'empêche pas d'avoir quelques talents cachés. Le salon des maires du Gard qui a eu lieu à Ales les 8 et 9 avril 2015 a ainsi proposé un petit temps de détente pour présenter les œuvres des maires artistes. Roseline Bousac, maire de Bonnevaux, fait par exemple dans le travail du verre, avec la technique du fusing.
Josy Pezzo, des Salles-du-Gardon présentait, elle, des toiles tandis qu'Hervé Grimal, maire de Seynes, exposait ses superbes livres d'artistes, ect.....

Maurice Tardieu, conteur bien connu et aussi conseiller à Logrian-Florian a pris le temps de régaler l'auditoire d'une de ses histoires, avant que Philippe Talagrand, adjoint à Lézan, ne se mette au clavier et Thierry Gilhodez, conseiller à Cardet, ne prenne sa guitare.Pas si mal cette prestation intercommunale. (Extrait article midi-libre)

